



Association Culturelle des Musulman(e)s de Morsang-sur-Orge

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Soutien scolaire 2026-2027 - ACMM Morsang-sur-Orge

Article 1 - Objet du soutien scolaire

Le soutien scolaire vise à accompagner les élèves dans leur parcours scolaire, l'aide aux devoirs ainsi qu'en mathématiques.

Article 2 - Conditions d'inscription

L'inscription est validée après réception d'un dossier complet, paiement des frais d'inscription et validation par l'association.

Article 3 - Assiduité et ponctualité

Les familles s'engagent à signaler toute absence ou tout retard. Trois absences non signalées pourront entraîner une réévaluation de l'inscription.

Article 4 - Comportement et respect

Le respect des intervenants, des élèves, des locaux et du matériel est obligatoire.

Article 5 - Responsabilité et sécurité

La responsabilité de l'ACMM est limitée à la durée des activités.

Article 6 - Autorisation de sortie

Les responsables légaux doivent préciser lors de l'inscription si l'enfant est autorisé à rentrer seul ou s'il sera récupéré par un responsable légal ou une personne autorisée.

Article 7 - Retard de récupération

Les retards doivent être signalés. Les retards répétés pourront faire l'objet d'un échange avec la famille.

Dès la fin des cours, les parents devront obligatoirement récupérer leurs enfants devant la porte de la salle du cours, aucun retard ne sera accepté. **Après trois retards répétés et non justifiés, l'association se réserve le droit de réévaluer ou de suspendre l'inscription de l'élève.**

Article 8 - Besoins particuliers

Toute information utile concernant les besoins de l'enfant doit être communiquée à l'association.

Article 9 - Protection des données

Les données personnelles sont utilisées uniquement dans le cadre de la gestion du soutien scolaire et conformément à la réglementation en vigueur.

Article 10 - Acceptation

L'inscription au soutien scolaire vaut acceptation du présent règlement intérieur par le responsable légal et l'élève.

ATTESTATION

Je certifie avoir pris connaissance du présent règlement intérieur et l'accepter sans réserve